la cgt retraités

ucr-actualités

bulletin d'information trimestriel de la cgt retraités

Les retraités disent stop !

La période des fêtes est passée et chacun a pu profiter de cette trêve pour se ressourcer et renforcer les liens familiaux.

Il nous faut maintenant relancer notre travail et notre activité.

Les vœux du Président de la République annonçant encore des largesses pour le patronat et les entreprises ne laissent rien présager de bon pour les salariés, les chômeurs et les retraités.

Comme quoi la pétition de l'UCR en forme de carte de vœux au Président de la République vise juste et mérite que l'on y consacre la plus grande énergie !

Il est utile aussi de continuer les rassemblements et luttes sociales partout et sur tous les sujets qui préoccupent les retraités.

Cette activité servira à préparer la grande manifestation de retraités que l'UCR veut organiser le 3 juin 2014 à Paris.

En même temps que nous menons notre activité revendicative, il nous faut préparer notre 10e Congrès de l'UCR qui aura lieu à Saint-Étienne du 24 au 28 mars prochain.

Construire le syndicalisme d'aujourd'hui et de demain, nous oblige à passer par un travail méthodique et rigoureux. Organiser l'accueil, désigner les congressistes, préparer les candidatures pour la prochaine direction de l'UCR… tout cela doit se faire dans les meilleures conditions.

Vous êtes maintenant en possession du **rapport d'activités, non amendable**, qui sera soumis à votre approbation lors du Congrès. À l'inverse, il vous est proposé de vous saisir du **document d'orientation**, d'en débattre, de l'amender, de l'enrichir en somme, avec le maximum de syndiqués. Des propositions d'amendements qui doivent être validées par un procès-verbal sont mises à votre disposition avec ce numéro d'*UCR-Actualités*.

Meilleurs vœux à vous toutes, à vous tous et à vos familles ! Dynamisme et réussite pour toutes vos initiatives ! ■

Jean-Pierre Grenon
Membre du Bureau de l'UCR

la cgt retraités ucr-actualités
bulletin d'information trimestriel de la cgt retraités

Bulletin d'information trimestriel de l'Union confédérale des retraités CGT
Directeur de publication : François Thiery-Cherrier - Secrétaire de rédaction : Martine Violet
Réalisation graphique : Madiana Caldeira - Prix du numéro 2,50 € - Abonnement de soutien d'un an : 15 € - 263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 55 82 83 82 - e-mail : ucr@cgt.fr
Commission paritaire 0415 S 06446 - Dépôt légal à parution - ISSN 0248-0026
Impression : Rivet P. E. 24 rue Claude-Henri-Gorceix - 87022 Limoges cedex 9 - Tél. : 05 55 04 49 50

N° 242 JANVIER-FÉVRIER-MARS 2014 - Trimestriel - Prix : 2,50 € - ISSN 0248-0026

Les dindons de la farce en 2014 ?

Les chiffres du chômage de cette fin d'année ne sont pas bons. Comme les mois précédents les plus âgés sont les plus touchés : le nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 1,3 % (+11,7 % sur un an). Pas d'embellie non plus pour les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrit depuis un an ou plus). Leur nombre augmente de 0,3 % au mois de novembre 2013 (+13,4 % sur un an) et l'ancienneté moyenne dans le chômage atteint maintenant 508 jours. Ces chiffres confirment les prévisions pessimistes de l'INSEE qui annonce un taux de chômage à 11 % fin juin 2014. C'est dans ce contexte où de plus en plus de salariés se retrouvent sans travail que Pierre Gattaz, président du Medef, pose comme condition aux futures négociations sur l'assurance chômage qu'il n'y ait pas de hausse des cotisations ! Ces négociations débuteront le 17 janvier 2014.

Peu mieux faire

Sur initiative du gouvernement, 500 entreprises ont été mises en demeure de respecter l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'entreprise. A quand le jour où l'on sera aussi « intransigeant » pour faire respecter la justice salariale ?

Logement neuf en berne

Le nombre de logements neufs construits en 2013 s'est élevé à plus de 330 000 unités, au dessous de la moyenne des vingt dernières années, selon de premiers chiffres annoncés la ministre du Logement Cécile Duflot. « On construit moins, c'est vrai. On est dans une période de crise, mais on a bien résisté. (...) On sera au-delà des 330 000 logements pour l'année écoulée », a assuré Mme Duflot. « La moyenne des vingt dernières années, c'est 346 000 logements par an », a-t-elle ajouté, rappelant que « l'objectif du gouvernement était d'atteindre les 500 000 logements construits ou rénovés par an d'ici à 2017 ». Un objectif qui sera difficile à tenir puisque le repli de la construction de logements neufs s'est encore accentué à l'automne sans espoir de redressement, avec notamment une chute des permis de construire de 15,7 % entre décembre 2012 et novembre 2013, comparé à la même période un an plus tôt.

INFOS - INFOS - INFOS

Brossage dentaire connecté

La brosse à dent a franchi un nouveau cap. Après le prototype de brosse à dent solaire et le concept à caméra intégré, on découvre aujourd'hui une brosse à dent made in USA *qui se connecte au smartphone. Une brosse à dents connectée à l'internet, présentée comme la première du genre, ambitionne de « réinventer les soins dentaires ». L'appareil intègre un capteur qui détecte quelle quantité de tartre est retirée à chaque usage, et enregistre des données sur le brossage ensuite transmises à une application pour smartphone. L'utilisateur peut savoir s'il a raté certaines zones difficiles à nettoyer ou ne s'est pas brossé assez consciencieusement.* « Cela peut aussi permettre aux parents et grands-parents de vérifier si leurs enfants et petits enfants se sont bien lavé les dents », *souligne le créateur. Les commandes seront initialement possibles sur un site de financement participatif à des prix allant de 99 à 200 dollars…*

Outre mangeurs et « malbouffe »

Plus d'un adulte sur trois dans le monde, soit 1,46 milliard de personnes, est obèse ou en surcharge pondérale, indique vendredi 3 janvier, un think tank *britannique. L'étude relève en particulier une explosion du phénomène dans les pays en développement et appelle les gouvernements à agir. Le phénomène, inquiétant, touche en particulier les pays en développement, où le nombre de personnes en surpoids et d'obèses a presque quadruplé entre 1980 et 2008, passant de 250 millions à 904 millions de personnes. Soit plus que dans les pays développés, où leur nombre, multiplié par 1,7 pendant la même période, est passé de 321 millions à 557 millions de personnes.*

Pédalez masqués !

Le cyclisme dans les villes fortement embouteillées s'avère réellement néfaste pour le cœur et les poumons en raison de l'absorption de la pollution. Si les piétons sont exposés aux mêmes dangers, les cyclistes fournissent un effort plus important. Ils prennent de plus grandes inspirations – ce qui accroîtrait le risque de forte inhalation de gaz d'échappement et particules fines. Ces mêmes cyclistes inhaleraient par ailleurs d'importants taux de carbone noir : 2,3 fois plus élevés que celui détecté dans les poumons des piétons. Le carbone noir peut être responsable du dérèglement des fonctions pulmonaires et cause de détresse respiratoire. L'usage d'un masque serait efficace, à condition qu'il soit bien ajusté. Quoi qu'il en soit, il est conseillé d'éviter les zones fortement fréquentées, de choisir des horaires pendant lesquels le trafic est réduit et d'éviter de rouler derrière les bus et les camions roulant au diesel.

Espèce en voie de disparition ?

En 2013, la France comptait moins de 5 500 médecins du travail. Pas assez pour suivre tous les salariés, mais déjà trop pour certains patrons qui souhaiteraient faire taire ces irréductibles défenseurs de la santé au travail. Trois médecins du travail et un psychiatre hospitalier font actuellement l'objet de plaintes de la part d'employeurs, déposées devant le conseil de l'Ordre des médecins. Leur faute ? Avoir établi un lien entre les conditions de travail et l'état de santé psychique de salariés. Autrement dit, avoir rempli leur mission, qui consiste à éviter toute altération de la santé physique ou mentale des travailleurs du fait de leur travail !

Au chevet du cinéma français

Plus de transparence dans les comptes des films, des budgets plus raisonnables, attirer des capitaux privés, adapter aides et fiscalité : le rapport Bonnell avance cinquante propositions pour adapter le modèle français de financement du cinéma à l'heure du numérique. Cette « feuille de route » est issue d'une réflexion menée pendant plusieurs mois par un groupe de professionnels. Les propositions seront soumises aux pouvoirs publics ou feront l'objet de discussions au sein de la profession. Pour le rapporteur, l'une des clés de l'avenir du système passe par la transparence, pour limiter l'inflation des budgets, en affichant clairement les salaires des acteurs et réalisateurs. Quitte à pénaliser les chaînes de télévision qui privilégieraient des films chers à stars. Des audits plus fréquents des budgets de production et distribution doivent être menés par le CNC. Le rapport appelle également à plus de transparence sur les recettes des films en salle et d'équité dans leur partage.

Dans le précédent numéro d'*UCR-Actualités*, une brève intitulée « Gaz : une offre attractive venue de Belgique » a fait réagir certains camarades. Il ne s'agissait évidemment pas, pour nous, de faire la promotion du marché concurrentiel du gaz mais de livrer une simple information.

INFOS - INFOS - INFOS

Sans état d'âme

Le 11 septembre 2001, des milliers de personnes sont restées traumatisées par l'évènement. Certains, en revanche, y ont vu l'opportunité de se faire porter pâle et toucher des indemnités. Début janvier, cent six personnes, dont quatre-vingts anciens policiers et pompiers new-yorkais, ont été inculpées pour une vaste fraude à la pension d'invalidité après les attentats. Fraude qui a coûté des centaines de millions de dollars aux contribuables américains. La plupart des accusés avaient alors déclaré être incapables de travailler, évoquant des troubles psychiques, du type dépression ou stress post-traumatique, pour toucher une pension d'invalidité à laquelle ils n'avaient pas droit. Dans leur demande de pension, ils avaient affirmé qu'ils sortaient peu de chez eux, ne voyageaient pas et n'avaient quasiment pas d'interaction sociale. Or, l'un pilotait son hélicoptère pendant qu'un autre jouait au blackjack *à Las Vegas, faisait du jet ski ou enseignait les arts martiaux. Leur point commun : ils étaient conseillés dans leurs démarches par la même équipe de « spécialistes ». Quatre hommes qui leur expliquaient notamment ce qu'il fallait dire aux médecins les examinant. Au total, les fraudeurs ont touché en moyenne 210 000 dollars (154 000 euros), dont certains 500 000 dollars (367 000 euros). Selon le procureur de Manhattan, Cyrus Vance, les accusés ont «* déshonoré les équipes de secours qui ont servi leur ville au prix de leur propre santé et sécurité *».*

Un démontage programmé

Il devient de plus en plus rare de trouver dans les rues des cabines téléphoniques. À l'heure où la France compte 71 millions de mobiles, les usagers des cabines téléphoniques se raréfient malgré les tentatives d'Orange de les moderniser. Or, au détour d'un avis sur un décret qui modifie les conditions d'application de la réduction sociale de la facture téléphonique, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a suggéré au gouvernement de revoir plus largement ce service universel. Le « gendarme des télécoms » propose en particulier d'abandonner l'obligation faite à France Télécom de conserver au moins une cabine téléphonique fonctionnelle dans chaque commune ; voire deux dans les communes de plus de 1 000 habitants. Selon l'article L35-1 du code des postes et communications électroniques, l'une des composantes du service universel consiste à donner « accès à des cabines téléphoniques publiques installées sur le domaine public ou à d'autres points d'accès au service téléphonique au public *». Mais l'Arcep demande « une réflexion » sur cette obligation, d'ici le renouvellement de la désignation de France Télécom comme fournisseur du service universel, au plus tard le 24 février 2014.*

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

GARDE LE CAP

International

Juridique

Mag

Actu

Promo

Pratique

Dossier

Vie syndicale

Conso

Société

1 €/mois

réservé aux nouveaux abonnés

Nom et prénom : ----------

Adresse : ----------

Dernière profession : ----------

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (12 €) à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐